

RAPPORT FINANCIER 2015-2016

Service des ressources financières

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction	1
État des résultats	2
État des surplus accumulés	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Actifs financiers nets (dette nette) exempts d'un financement du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ou d'un autre partenaire	6
Notes complémentaires au rapport financier	7

LISTE DES ANNEXES

Annexe A: Ventilation des revenus

Annexe B: Ventilation des charges Sommaire des charges par nature

Annexe C: Ventilation des surplus (déficits)

Rapport de la direction

Le rapport financier de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois a été dressé par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans le rapport financier.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire un rapport financier fiable.

La direction de la Commission scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Commission scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil des commissaires surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière.

Le rapport financier a été audité par Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L., auditeurs indépendants nommés par la Commission scolaire, conformément aux normes d'audit. Le rapport des auditeurs indépendants qui accompagne le rapport financier expose leurs responsabilités, la nature et l'étendue de leur audit et l'expression de leur opinion.

Directrice générale

Directeur des ressources financières

Lieu: Val-d'Or Date: 14 octobre 2016

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2016

	Budget Résultats rée		s réels
	2016	2016	2015
	\$	\$	\$
REVENUS (Annexe A)			
Subventions de fonctionnement du MEES	59 545 897	57 954 903	58 727 880
Autres subventions et contributions	66 500	169 424	33 296
Taxe scolaire	9 399 660	9 808 081	8 797 274
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	1 197 345	1 206 918	1 274 336
Ventes de biens et services	3 744 545	4 000 305	4 063 700
Revenus divers	727 100	839 372	748 634
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	10 539	10 539	10 875
Total des revenus	74 691 586	73 989 542	73 659 995
CHARGES (Annexe B)			
Activités d'enseignement et de formation	36 561 227	35 631 389	35 794 664
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	16 293 692	17 355 805	17 002 052
Services d'appoint	6 415 645	6 723 271	6 710 752
Activités administratives	3 569 118	3 584 777	3 620 081
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	9 729 467	8 870 828	8 521 757
Activités connexes	2 406 638	2 256 777	2 096 981
Variation de la provision pour avantages sociaux		(132 199)	(50 360)
Total des charges	74 975 787	74 290 648	73 695 927
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE (Annexe C)	(284 201)	(301 106)	(35 932)

État des surplus accumulés

Exercice terminé le 30 juin 2016

	Budget	Résultats réels	
	2016 \$	2016 \$	2015 \$
Surplus accumulés au début	17 999 880	18 340 544	18 376 476
Déficit de l'exercice	(284 201)	(301 106)	(35 932)
Surplus accumulés à la fin	17 715 679	18 039 438	18 340 544

État de la situation financière Au 30 juin 2016

	2016 \$	2015 \$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	1 729 643	2 689 320
Subventions de fonctionnement à recevoir	6 992 704	6 951 737
Subventions à recevoir – Financement	14 546 682	16 497 952
Taxe scolaire à recevoir	1 217 236	836 439
Débiteurs (note 3)	1 721 406	929 844
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	26 207 671	27 905 292
PASSIFS		
Emprunts temporaires (note 4)	5 798 700	
Créditeurs, frais courus et autres passifs (note 5)	10 553 194	8 988 523
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	250 388	192 326
Revenus perçus d'avance (note 6)	485 390	122 890
Provision pour avantages sociaux futurs (note 7)	2 830 851	2 963 050
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 8)	55 227 710	55 700 071
Passif environnemental		37 580
TOTAL DES PASSIFS	75 146 233	68 004 440
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	(48 938 562)	(40 099 148)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 9)	66 975 700	58 398 664
Charges payées d'avance	2 300	41 028
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	66 978 000	58 439 692
SURPLUS (DÉFICITS) ACCUMULÉS	18 039 438	18 340 544

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2016

	2016 \$	2015 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Surplus (déficit) de l'exercice	(301 106)	(35 932)
Éléments n'affectant pas les liquidités		
Provision pour avantages sociaux futurs	(132 199)	(50 360)
Charges payées d'avance	38 728	18 756
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	58 062	(4 875)
Amortissement et réduction de valeur des immobilisations corporelles	2 857 816	2 769 395
Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement	2 627 536	785 328
LIQUIDITÉS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	5 148 837	3 482 312
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(11 434 852)	(6 253 683)
LIQUIDITÉS (PROVENANT DES) UTILISÉES POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(11 434 852)	(6 253 683)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	3 775 300	18 549 639
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(4 247 662)	(17 174 417)
Produits provenant de l'émission d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	5 798 700	
LIQUIDITÉS (PROVENANT DES) UTILISÉES POUR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	5 326 338	1 375 222
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	(959 677)	(1 396 149)
Liquidités au début de l'exercice	2 689 320	4 085 469
LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	1 729 643	2 689 320

Actifs financiers nets (dette nette) exempts d'un financement du MEES ou d'un autre partenaire Au 30 juin 2016

	2016 \$	2015 \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)	(48 938 562)	(40 099 148)
Actifs financiers financés par le MEES ou un autre partenaire		
Subventions à recevoir - Financement	14 546 682	16 497 951
Subventions à recevoir - Avantages sociaux	2 124 385	2 124 385
Total des actifs financiers financés par le MEES	16 671 067	18 622 336
Passifs financés par le MEES ou un autre partenaire Solde des allocations d'investissement à financer à long terme Provision pour avantages sociaux futurs financée par le MEES Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention Passif environnemental assumé par le MEES	13 217 570 2 124 385 55 227 710 	5 552 778 2 124 385 55 700 071 37 580
Total des passifs financés par le MEES	70 569 665	63 414 814
Revenus reportés liés aux immobilisations corporelles		
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	250 388	192 326
Total des revenus reportés liés aux immobilisations corporelles	250 388	192 326
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) EXEMPTS D'UN FINANCEMENT DU MEES OU D'UN AUTRE PARTENAIRE	5 210 424	4 885 656

1. STATUTS

La Commission scolaire est constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Le rapport financier a été élaboré pour satisfaire aux exigences de l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3). La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission scolaire utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation du rapport financier de la Commission scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date du rapport financier ainsi que de la comptabilisation des revenus et des dépenses au cours de la période visée par le rapport financier. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour mauvaises créances, la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer et la provision pour avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent : les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Passifs

Régime de retraite

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période de la Commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées au rapport financier.

Provision pour avantages sociaux futurs

Les obligations à court terme découlant des congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnés par les employés de la Commission scolaire sont comptabilisées au coût ou au coût après amortissement à titre de passif. La variation de la période de provision est constatée aux résultats.

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation des sites contaminés sont comptabilisées lorsqu'il est probable que la Commission scolaire en assumera la responsabilité dans la mesure où la contamination dépasse la norme environnementale et que le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. La Commission scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes:

Aménagement de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des revenus reportés, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les revenus reportés sont virés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées au passif à titre de revenus reportés et virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'achat de terrains sont constatées aux revenus dans l'exercice d'acquisition.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur. Cette dépréciation doit être imputée aux résultats de l'exercice au cours duquel elle est déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Commission scolaire bénéficiera des services acquis.

Revenus

Subventions et contributions reportées

Les subventions du MEES sont constatées dans l'exercice où la Commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives, les revenus de subvention versés par le MEES, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que la Commission scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1er juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1er janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non, et l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

3. DÉBITEURS

	2016 \$	2015 \$
Comptes à recevoir des usagers	154 216	105 693
Avances à des employés	4 174	4 610
Taxes à la consommation	1 644	1 644
Autres ventes de biens et services	1 577 631	837 956
	1 737 665	949 903
Moins : Provision pour mauvaises créances	(16 259)	(20 059)
	1 721 406	929 844

4. EMPRUNTS TEMPORAIRES

L'emprunt temporaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEES. L'ouverture de crédit autorisé est de 14 692 232 \$ (14 765 240 \$ au 30 juin 2015). L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel de 2,70% et est garanti par le MEES. Les acceptations bancaires échéant le 7 juillet 2016 portent intérêt à un taux de 1,17 % et sont garanties par le MEES.

5. CRÉDITEURS, FRAIS COURUS ET AUTRES PASSIFS

	2016 \$	2015 \$
Salaires et charges sociales	6 079 350	5 198 426
Fournisseurs	2 778 608	2 016 650
Fonds à destination spéciale	226 082	194 437
Retenues sur contrats	219 717	64 767
Intérêts courus	359 360	487 873
Congés sabbatiques	852 238	987 787
Autres	37 839	38 583
	10 553 194	8 988 523

6. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

2016 \$	2015 \$
400 378	42 756
85 012	80 134
485 390	122 890
	\$ 400 378 85 012

7. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la Commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Ce programme permet à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées.

	2016 \$	2015 \$
Congés de maladie	146 226	142 701
Congés de maladie monnayables	526 088	520 091
Vacances	1 206 161	1 232 986
Indemnités de départ	72 352	72 352
Assurance-traitement	440 174	526 947
Autres congés sociaux	24 775	35 517
Contribution de l'employeur	415 075	432 456
	2 830 851	2 963 050

8. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	2016 \$	2015 \$
Effet à payer, 1,54 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 42 000 \$	423 000	846 000
Effet à payer, 3,33 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 380 000 \$	8 078 000	8 458 000
Effet à payer, 3,65 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 109 000 \$		109 000
Effet à payer, 2,48 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 152 000 \$	3 800 000	
Effet à payer, 3,59 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 319 000 \$	6 702 000	7 021 000
Effet à payer, 1,91 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 503 000 \$	8 488 000	8 991 000
Effet à payer, 2,66 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 945 000 \$	7 228 000	8 173 000
Effet à payer, 2,46 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 160 000 \$	3 511 000	3 671 000
Effet à payer, 2,94 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 1 456 000 \$	17 215 000	18 671 000
	55 445 000	55 940 000
Frais reportés liés aux dettes à long terme	(217 290)	(239 929)
	55 227 710	55 700 071

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

Année	Versement \$
2017	12 323 000
2018	14 814 000
2019	5 179 000
2020	1 988 000
2021	1 988 000

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		2016		2015
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Terrains	1 552 664		1 552 664	1 552 664
Aménagement	1 357 618	315 086	1 042 532	1 035 559
Bâtiments	75 202 617	48 173 702	27 028 915	28 257 251
Améliorations et transformations majeures	36 088 015	3 039 907	33 048 108	23 801 832
Matériel et équipement	8 220 669	5 061 641	3 159 028	2 849 998
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	2 080 500	935 595	1 144 454	901 361
	124 501 632	57 525 932	66 975 700	58 398 665

Le total des immobilisations corporelles inclut des immobilisations corporelles pour 14 964 023 \$ (8 260 245 \$ au 30 juin 2015) de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, soit 14 392 643 \$ (7 741 933 \$ au 30 juin 2015) pour des bâtiments, 571 416 \$ (518 312 \$ au 30 juin 2015) pour des aménagements. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations.

10. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La Commission scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au30 juin 2016.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs de la Commission scolaire représente l'exposition maximale de la Commission scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2016

	2016 \$	2015 \$
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	830 921	463 296
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	14 658	57 840
De 60 à 90 jours suivant la date de facturation	17 578	4 095
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	548 607	188 743
Sous total	1 411 762	713 974
Provision pour créances douteuses	16 259	20 059
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	1 395 503	693 915

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission scolaire éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et charges courus à payer, à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses emprunts à long terme. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de la Commission scolaire au 30 juin 2016 se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	5 798 700 \$				5 798 699 \$
Créditeurs et frais courus à payer	10 327 113 \$				10 327 113 \$
Dettes à long terme	12 323 000 \$	19 993 000 \$	3 976 000 \$	19 153 000	55 445 000 \$
Provision pour avantages sociaux	2 830 852 \$				2 830 582 \$

Afin de réduire son risque de liquidité, la Commission scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEES.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, la Commission scolaire est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

11. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, la Commission scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- Un montant de 2 451 907 \$ pour des contrats de construction, de rénovation d'école et d'aménagement de terrain à être réalisés en 2016-2017.
- b) Un montant de 2 182 748 \$ pour des contrats d'entretien ménager, échéant le 30 juin 2017.
- Un montant de 3 995 247 \$ indexé selon l'indice des prix à la consommation pour des contrats de transport scolaire échéant le 30 juin 2017.

12. ENGAGEMENT

En septembre 2016, la Commission scolaire s'est engagée à construire un agrandissement (ajout d'un gymnase) à l'école secondaire Le Transit située à Val-d'Or. Le coût total de ce projet est estimé à 5 536 947 \$, dont un montant de 5 098 338 \$ sera subventionné par le MEES alors que la différence de 438 609 \$ sera financée à même le fonds de roulement de la Commission scolaire.

13. ÉVENTUALITÉS

Au 30 juin 2016, les réclamations en suspens contre la Commission scolaire se chiffrent à 151 000 \$ et consistent en litiges en cours. Afin de faire face aux pertes éventuelles découlant de ces réclamations, une provision de 84 000 \$ a été inscrite aux états financiers. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée à l'excédent (ou déficit) de l'exercice alors en cours.

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Commission scolaire est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Commission scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2015 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2016.

Annexe A

Exercice terminé le 30 juin 2016

VENTILATION DES REVENUS

	Budget	Budget Résulta	
	2016	2016	2015
	\$	\$	\$
FONCTIONNEMENT			
Subventions de fonctionnement du MEES			
Subvention de fonctionnement – Jeunes – Adultes - FP	45 939 169	46 162 668	46 151 472
Subvention de péréquation	5 525 608	5 525 608	6 178 971
Ajustement de la subvention de fonctionnement de l'année précédente		62 172	131 772
Autres ajustements de la subvention de fonctionnement			
Subvention du service de la dette	6 062 761	5 866 971	5 277 651
Subvention pour le transport scolaire	2 160 320	2 254 669	2 218 529
Subvention reportée – Provision pour perfectionnement conventionné		(4 878)	16 995
Autres subventions du MEES		1 382	
Variation de la subvention - financement	(141 961)	(1 913 689)	(1 247 510)
	59 545 897	57 954 903	58 727 880
Autres subventions et contributions			
Subventions du gouvernement provincial	1 500	49 050	1 313
Subventions du gouvernement fédéral	65 000	120 374	31 983
	66 500	169 424	33 296
Taxes scolaires			
Revenus tenant lieu de taxes	49 040	50 056	49 040
Taxe scolaire – année courante	9 240 620	9 447 789	8 582 535
Taxe scolaire – années antérieures	110 000	310 236	165 699
	9 399 660	9 808 081	8 797 274

Annexe A (suite)

Exercice terminé le 30 juin 2016

VENTILATION DES REVENUS

	Budget _	Résultat	Résultats réels	
	2016 \$	2016 \$	2015 \$	
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours				
Droits de scolarité pour les enfants autochtones	173 845	231 644	214 115	
Autres frais de scolarisation – Effectif scolaire adulte	40 500	28 494	38 437	
Revenus – Cours en formation professionnelle	938 000	834 702	991 120	
Revenus – Cours en formation générale des adultes	45 000	112 078	30 664	
	1 197 345	1 206 918	1 274 336	
Ventes de biens et services				
Fournitures et matériels scolaires	746 987	789 388	870 713	
Surveillance et transport du midi	412 270	411 036	424 916	
Services de garde	1 467 828	1 629 779	1 525 559	
Autres activités chargées aux usagers	86 050	574 061	549 371	
Autres ventes de biens et services	1 031 410	596 041	693 141	
	3 744 545	4 000 305	4 063 700	
Revenus divers				
Revenus de location d'immeubles	338 084	296 873	326 777	
Participation financière d'un organisme pour charges de fonctionnement	185 287	317 340	243 808	
Publicité et commandite	36 500	31 478	31 539	
Intérêts, pénalités et frais de retard	135 000	181 956	152 693	
Recouvrement des dépenses des années antérieures	32 229	49 306	23 361	
Subvention – financement (passif environnemental – réévaluation)		(37 581)	(29 544)	
	727 100	839 372	748 634	

Annexe B

Exercice terminé le 30 juin 2016

VENTILATION DES CHARGES

		Résultats réels			
	Budget	Rémunération et contribution de l'employeur	Autres charges	Tot	al
	2016	2016	2016	2016	2015
	\$	\$	\$	\$	\$
Enseignement et formation					
Éducation préscolaire	2 322 396	2 198 929	29 352	2 228 271	2 424 193
Enseignement primaire	14 462 577	14 24 355	283 772	14 508 127	14 615 795
Enseignement secondaire général	11 703 262	10 042 074	284 943	10 327 017	10 003 043
Formation professionnelle	4 516 646	3 840 671	1 106 650	4 947 321	5 090 334
Enseignement particulier	1 694 602	1 686 285	73 644	1 759 929	1 813 063
Formation générale des adultes	1 861 744	1 765 820	94 894	1 860 714	1 848 236
	36 561 227	33 758 134	1 873 255	35 631 389	35 794 664
Soutien à l'enseignement et à la formation Gestion des écoles et des centres Moyens d'enseignement Services complémentaires Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint Animation et développement pédagogique Perfectionnement du personnel enseignant et autres personnels de soutien à l'enseignement Activités sportives, culturelles et sociales	5 514 690 1 743 398 3 958 238 1 840 017 1 478 133 306 564 1 452 652	4 846 839 1 151 857 4 051 808 2 616 702 1 515 150 133 308 439 184	793 907 468 886 115 921 38 878 42 012 124 344 1 027 009 2 610 957	5 640 746 1 620 743 4 167 729 2 655 580 1 547 162 257 651 1 466 194	5 635 239 1 630 580 4 024 856 2 392 184 1 532 646 276 799 1 509 748
;	10 130 031	11711010		1, 555 555	17 001 001
Services d'appoint					
Hébergement des élèves	30 500		13 000	13 000	15 000
Service alimentaire	47 300	10 754	22 579	33 333	38 874
Transport scolaire	4 328 566		4 478 718	4 478 718	4 426 095
Service de garde	2 009 279	2 084 753	113 467	2 198 220	2 230 783
	6 415 645	2 095 507	4 627 764	6 723 171	6 710 752

Annexe B (suite)

Exercice terminé le 30 juin 2016

VENTILATION DES CHARGES

		Résultats réels			
	Budget 2016	Rémunération et contribution de l'employeur 2016	Autres charges 2016	Tota 2016	l 2015
	\$	\$	\$	\$	\$
Activités administratives		•		•	
Conseil des commissaires et des comités	172 451	115 060	54 650	169 709	202 481
Gestion	2 343 935	1 940 089	346 536	2 286 625	2 250 724
Services corporatifs	999 232	573 107	502 238	1075 345	1 142 389
Perfectionnement	53 500		53 098	53 098	24 487
	3 569 118	2 628 256	956 521	3 584 777	3 620 081
Activités relatives aux biens meubles et immeubles					
Entretien et amortissement des biens meubles	975 637		1 035 880	1 035 880	1 005 002
Conservation et amortissement des biens immeubles	4 833 386	802 181	3 132 095	3 934 276	3 694 859
Entretien ménager	1 546 716	190 579	1 331 316	1 521 895	1 557 764
Consommation énergétique	1 727 000		1 713 332	1 713 332	1 770 495
Location d'immeubles	5 500		7 886	7 886	5 000
Protection et sécurité	130 677	26 201	105 383	131 584	148 151
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisables	510 551		525 975	525 975	339 985
	9 729 467	1 1018 861	7 851867	8 870 828	8 521 757
Activités connexes					
Financement	1 916 923		1 667 440	1 667 440	1 643 217
Projets spéciaux	390 767	227 306	114 812	369 118	359 444
Rétroactivité	2 500	151 816		151 816	8 000
Sécurité d'emploi		69 348		69 348	
Variation des provisions	11 000		(13 676)	(13 676)	(3 849)
Prêts de services	85 448	12 731		12 731	90 169
	2 406 638	461 201	1 770 576	2 256 777	2 096 981

Annexe B (suite) Exercice terminé le 30 juin 2016

SOMMAIRE DES CHARGES PAR NATURE

	Budget	Résultats réels		
	2016	2016	2015	
	\$	\$	\$	
Rémunération				
Personnel cadre et commissaires	3 932 914	3 915 278	4 039 536	
Personnel enseignant et suppléance	33 172 628	32 669 093	32 583 281	
Personnel professionnel	2 573 046	2 689 677	2 786 477	
Personnel de soutien	9 139 835	9 629 302	9 512 740	
Provisions avantages sociaux futurs		(114 818)	(46 848)	
Contribution de l'employeur	5 455 175	5 786 176	5 632 641	
	54 273 598	54 574 708	54 507 827	
Autres charges				
Frais de déplacement	445 681	395 022	440 863	
Fournitures et matériel	4 295 915	4 199 875	4 243 872	
Services, honoraires et contrats	9 043 041	9 706 392	9 329 146	
Amortissement et équipements non capitalisables	4 031 074	3 075 260	2 972 496	
Frais de financement	1 916 923	1 667 440	1 643 216	
Autres charges	969 555	671 951	558 507	
	20 702 189	19 715 940	19 188 100	
	74 975 787	74 290 648	73 695 927	

Annexe C

Exercice terminé le 30 juin 2016

VENTILATION DES SURPLUS (DÉFICITS)

	2016 \$	2015 \$
Écoles primaires		
Saint-Sauveur	50 510	62 028
Papillon-d'Or	46 774	31 515
Charles-René-Lalande	12 305	20 076
Louis-Querbes	(1 753)	4 165
Notre-Dame-de-Fatima	(2 290)	16 520
Chanoine-Delisle	35 620	61 061
Notre-Dame-du-Rosaire	78 757	41 226
Notre-Dame-de-l'Assomption	75 151	91 833
Saint-Joseph	(22 691)	53 817
Sainte-Lucie	34 811	12 143
Sainte-Marie	30 914	44 656
Saint-Isidore	12 993	19 494
Des Explorateurs	81 133	94 703
Saint-Philippe	18 256	(5 386)
	450 490	547 851
Écoles secondaires		
Le Transit	270 171	232 724
La Concorde	52 630	94 162
Le Tremplin	(7 510)	84 349
Le Carrefour	19 319	101 312
	334 610	512 547
Formation générale – Adultes		
Centre L'Horizon	16 453	(79 661)
Formation professionnelle et service aux entreprises		
Centre de formation professionnelle de Val-d'Or	715 829 	1 027 668
Services centralisés		
Ensemble des services centralisés	16 522 056	16 331 139
Total – Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	18 039 438	18 340 544